

Lotfi ben Khelifa
Tête de liste “Ensemble pour Vénissieux”
23 rue Banette & Planchon
69200 Vénissieux

Monsieur Jean-François Carencio
Préfet
Préfecture du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69003 Lyon

Vénissieux le 24 mars 2015

Monsieur le Préfet

L'article L68 du code électoral précise que “tant au premier tour qu'éventuellement au second tour de scrutin, les listes d'émargement de chaque bureau de vote [...] sont joints aux procès-verbaux des opérations de vote transmis immédiatement après le dépouillement du scrutin à la préfecture”.

Je m'étonne donc que ces listes n'aient été accessibles que le lundi 23 mars à 14h00. D'après vos services, ces listes seraient restées en mairie de Vénissieux jusqu'à la fin de la matinée du lundi, contrairement à la règle et aux usages.

Ce retard de transmission laisse planer le doute sur une utilisation de ces listes par l'un des candidat, d'autant plus que les documents des bureaux où l'abstention est la plus élevée ont à l'évidence été débrochés et ré-agrafés comme en témoignent les photos ci jointes.

Je suis par ailleurs surpris qu'alors même que chacun s'attendait à un fort taux d'abstention, vos services n'aient pu mettre à disposition des équipes qui voulaient consulter ces listes qu'une minuscule pièce de 10m2 dans laquelle se sont entassées par moins de 14 personnes lundi après midi de 13h30 à ...16h00.

Nous considérons tous que l'abstention massive est un risque majeur pour la démocratie, je regrette que les services de l'Etat n'aient pas fait plus d'effort pour permettre à ceux qui vont consacrer du temps à la relance des abstentionnistes de disposer des moyens nécessaires à leur travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le préfet, en l'assurance de toute ma considération

